

Votre commande : **SAV Service 4 - divers (lot 2441)**

SIAAP SEINE AVAL

Nom de projet : **SAV**

FROMAINVILLE BP104

Echantillon(s) reçu(s) le : **25/09/2020**

78603

N° du rapport d'analyses : **LAB-LAP-2020-2106**

MAISONS LAFFITTE

Rapport autorisé le : **06-OCT. -2020 08:27**

\* Seuls certains essais rapportés dans ce document sont couverts par l'accréditation. Ils sont identifiés par un astérisque.

r : délai trop long entre le prélèvement et la réception laboratoire.

Pour tout renseignement concernant les incertitudes des mesures, contacter le laboratoire.

**Analyses des échantillons :**

**BO20-54821 / BTF prélevé le 23-SEPT.-2020 00:00**

Prélèvement non réalisé par le laboratoire

**10EG/2020/3942\_CVD**

Analyse	Méthode	Date d'analyse			Résultat	Unité	Valeur maximale à ne pas dépasser pour mise en valorisation agricole #	
Semaine prélèvement		25/09/2020			39	-		
Matières Sèches	NF EN 15934	25/09/2020	*		50	%		
Matières Volatiles interne %MB	Méthode interne 26-LAB-MOP-126	25/09/2020	*		19.04	% sur brute		
C élémentaire brut	NF EN 15407	29/09/2020	*		13.25	% sur brute		
C élémentaire TMB	NF EN 15407	29/09/2020	*		132.50	kg/(t MB)		
N élémentaire brut	NF EN 15407	29/09/2020	*		0.96	% sur brute		
N élémentaire TMB	NF EN 15407	29/09/2020	*		9.60	kg/(t MB)		
Rapport C/N	Calcul	29/09/2020			13.8	-		
Arsenic	NF EN 13346 décembre 2000 (norme abrogée) NF EN ISO 15586	30/09/2020	*		<5.2	mg/(kg MS)		
Sélénium	NF EN 13346 décembre 2000 (norme abrogée) NF EN ISO 15586	30/09/2020	*		6.8	mg/(kg MS)		
Mercure	NF EN 13346 décembre 2000 (norme abrogée), NF EN ISO 17852	30/09/2020	*		0.95	mg/(kg MS)	10	mg/(kg MS)
Aluminium	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	30/09/2020	*		7383	mg/kg MS		
Bore	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	30/09/2020			<34	mg/kg MS		
CALCIUM (CaO)	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	30/09/2020	*		7.18	% sur brute		
Cadmium	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	30/09/2020	*		2.5	mg/kg MS	10	mg/kg MS
Cobalt	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	30/09/2020	*		7.5	mg/kg MS		
Chrome	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme	30/09/2020	*		56.8	mg/kg MS	1000	mg/kg MS

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.

Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.

Analyse	Méthode	Date d'analyse	*		Résultat	Unité	Valeur maximale à ne pas dépasser pour mise en valorisation agricole #	
	abrogée) NF EN ISO 11885							
Cuivre	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	30/09/2020	*		789	mg/kg MS	1000	mg/kg MS
Fer	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	30/09/2020	*		90582	mg/kg MS		
POTASSIUM (K2O)	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	30/09/2020	*		0.08	% sur brute		
MAGNÉSIUM (MgO)	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	30/09/2020	*		0.65	% sur brute		
Manganèse	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	30/09/2020	*		225	mg/kg MS		
Molybdène	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	30/09/2020	*		13.2	mg/kg MS		
Nickel	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	30/09/2020	*		30.9	mg/kg MS	200	mg/kg MS
Plomb	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	30/09/2020	*		127	mg/kg MS	800	mg/kg MS
Soufre	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	30/09/2020	*		34828	mg/kg MS		
Zinc	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	30/09/2020	*		1666	mg/kg MS	3000	mg/kg MS
somme des Metox	Calcul	30/09/2020			2542	mg/kg MS	4000	mg/kg MS
PCB 28	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	25/09/2020	*	r	<0.013	mg/(kg MS)		
PCB 52	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	25/09/2020	*	r	<0.013	mg/(kg MS)		
PCB 101	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	25/09/2020	*	r	0.019	mg/(kg MS)		
PCB 118	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	25/09/2020	*	r	<0.013	mg/(kg MS)		
PCB 138	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	25/09/2020	*	r	0.044	mg/(kg MS)		
PCB 153	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	25/09/2020	*	r	0.048	mg/(kg MS)		
PCB 180	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	25/09/2020	*	r	0.039	mg/(kg MS)		
Somme 7 PCB	Calcul	25/09/2020		r	0.19	mg/(kg MS)	0.8	mg/(kg MS)
Fluoranthène	XP X33-012 mars 2000	25/09/2020	*	r	0.62	mg/(kg MS)	5	mg/(kg MS)

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.

Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.



Service public de l'assainissement francilien

DLE
Direction des Laboratoires et de
l'Environnement
Laboratoire d'Analyses et
Prélèvements

82 avenue Kléber 92700 COLOMBES
Tél : 01.41.19.53.64 E-mail : receptionlabo@siaap.fr

RAPPORT



Laboratoire accrédité par la section laboratoire du COFRAC sous le n°1-1452. Portée disponible sur www.cofrac.fr

Table with 8 columns: Analyse, Méthode, Date d'analyse, Résultat, Unité, Valeur maximale à ne pas dépasser pour mise en valorisation agricole #. Rows include Benzo[b]fluoranthène, Benzo[a]pyrène, Phosphore total (P2O5), Azote ammoniacal (NH4), pH, Température de mesure du pH, and Refus.

# Arrêté du 08/01/98 fixant les prescriptions applicables aux épandages des boues sur les sols agricoles pris en application du décret n°97-133 du 08/12/97 relatif à l'épandage des boues issues du traitement des eaux usées.

Observations liées aux résultats :

Les couples PCB101/PCB90 et PCB118/PCB106 ne sont pas séparés donc les échantillons positifs peuvent contenir l'un et/ou l'autre des composés. Cela peut surestimer la somme 7PCB, PCB101 et PCB118.

Légende :

JO : BOUE

Laure MENJOU
Responsable du Laboratoire

Handwritten signature of Laure Menjou

Analyse des échantillons semaine n° : 2020-39
Siccité (moyenne d'analyses quotidiennes) : 50%

[X] Boue Seine Aval +

[ ] Boue réglementaire

[ ] Boue non conforme. FNC n°

DATE :

VISA Resp. Laboratoire

20/10/20

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.

Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.

Votre commande : **Suivi Boue SAV microbio (3513)**  
 Nom de projet : **SAV**  
 Echantillon(s) reçu(s) le : **25/09/2020**  
 N° du rapport d'analyses : **LAB-LAP-LAM-2020-2050**  
 Rapport autorisé le : **05-OCT. -2020 10:43**

SIAAP SEINE AVAL UPBD  
 Delphine LEGRAND  
 TRAITEMENT DES BOUES, ROUTE DES NOYERS BP 104  
 78600  
 MAISONS-LAFFITTE

r : délai trop long entre le prélèvement et la réception laboratoire.  
 Pour tout renseignement concernant les incertitudes des mesures, contacter le laboratoire.

**Analyses des échantillons :**

**BO20-57527 / BTF microbio** prélevé le **23-SEPT.-2020 09:00** Semaine 39  
 Prélèvement non réalisé par le laboratoire

**10EG/2020/3942\_CVD**

Analyse	Méthode	Date d'analyse			Résultat	Unité
Coliformes Thermotolérants	Méthode interne 26-LAB-MOP-103	25/09/2020		r	Absence	UFC/gMS
Escherichia coli	FD CEN/TR 16193	25/09/2020		r	<5.60E+00	NPP/gMS

Observations liées aux résultats :

Matière sèche : 49,2% (N° du rapport d'analyses : LAB-LAP-2020-1998)  
 Résultats :  
 - E. Coli = <5.6 NPP/mL  
 - Coliformes Thermotolérants = absence dans 0.001 mL

Légende :  
 BO : BOUE

**Yves ZARZELLI**  
 Responsable du Laboratoire



Analyse des échantillons semaine n° : *2020-39*  
 Microbiologie :  
 Coliformes thermotolérants : /g MS  
 Escherichia coli : /g MS  
 Date : *20/10/20* Signature : *Zarzelli*

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.  
 Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.